

Au Sénat, Jean-Pierre Sueur critique la diminution des moyens et évoque l'action de la Maison de la Justice et du Droit d'Orléans.

Jean-Pierre Sueur est intervenu le 27 novembre au Sénat sur le budget du ministère de la Justice. Il a contesté la diminution des postes de magistrats inscrite dans les chiffres pour 2011 et 2012, la réduction du nombre de greffiers, la réfaction des crédits annoncés par Rachida Dati pour la mise en œuvre de la réforme de la carte judiciaire, l'évolution à la baisse des crédits de l'aide juridictionnelle, de l'aide aux victimes et de l'accès au droit. Il a cité en exemple les consultations en « vidéo » organisées par la Maison de la Justice et du Droit dans le Loiret, mais indiqué que cela ne justifiait en rien la diminution des crédits de l'État. Il s'est interrogé, au regard des remarques précédentes, sur le bien fondé de l'augmentation des crédits de l'administration centrale du ministère de la Justice.

.